

**PAT FINNIGAN, MP
MIRAMICHI–GRAND LAKE**

**TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



**PAT FINNIGAN, DÉPUTÉ
MIRAMICHI–GRAND LAKE**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 11 octobre 2016	De 12 h 35 à 13 h 35	École secondaire JAMES M. HILL	19 (plus 2 employés)
2. 12 octobre 2016	De 18 h à 20 h 30	Rodd Miramichi	23 (plus 4 employés)
3.			
4.			
<p>Forme : X Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement X Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité X Autre (veuillez préciser)</p> <p>Dans le cadre de sa stratégie de tenue d'un dialogue sur la réforme électorale, le député a souligné l'importance de recueillir les points de vue des jeunes, <u>nos futurs électeurs</u>. Ainsi, il a organisé une séance de dialogue sur la réforme électorale dans un Club Interact de Rotary et avec les élèves d'un cours sur les questions mondiales de 12^e année. Le groupe incluait des étudiants étrangers du Mexique, de l'Allemagne et de la Chine. Les Clubs Interact sont parrainés par le Club Rotary local et offrent la possibilité aux élèves âgés de 12 à 18 ans de faire une réelle différence tout en se divertissant. Chaque Club Interact accomplit deux projets de service par an, dont un a pour but d'aider leur école ou collectivité et l'autre, de promouvoir la compréhension à l'échelle internationale. À la séance dite communautaire ont participé deux élèves au niveau secondaire ainsi qu'un étudiant en deuxième année de l'Université de Moncton inscrit au programme de science politique.</p> <p>Durant la séance, on s'est servi de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement et le député Pat Finnigan a souhaité la bienvenue aux participants et a prononcé une allocution d'ouverture, ce qui a été suivi d'un exposé sur les principaux sujets; puis, les participants ont été répartis en petits groupes, dans lesquels ils ont discuté des différents sujets, pour ensuite faire part de leurs conclusions au groupe entier. Les participants ont également reçu des documents factuels portant sur les districts et le taux de participation des électeurs.</p>			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin : X	Remplacement du mode de scrutin actuel : X	Participation électorale : X	Accessibilité et inclusion : <input type="checkbox"/> Dans une certaine mesure
Vote obligatoire : X	Vote en ligne : X	Représentation locale : X	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) : X Importance de l'éducation

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

Durant la discussion avec le groupe d'élèves, ces derniers ont indiqué qu'ils ne sont pas du tout informés au sujet du processus électoral existant et que même si certains d'eux voteront durant une élection municipale locale, leur compréhension se résume au fait que le candidat qui obtient le plus de votes remportera la victoire. Le système d'éducation offre actuellement un cours de science politique, mais il est facultatif. Durant la séance avec le groupe communautaire, on a ouvert la discussion en cherchant à savoir pourquoi on essaie de changer le système, puisque chaque système présente des lacunes. Les participants voulaient savoir qui a décidé que le système devait être changé et aussi si l'on tiendra un référendum pour que tout le monde ait son mot à dire. Selon eux, les **avantages** du système actuel est qu'il est plus stable et plus simple que d'autres approches, qu'il est facile à comprendre, qu'il assure l'élection de gouvernements majoritaires qui ainsi sont en mesure de gouverner et qu'il crée moins de gouvernements minoritaires, garantit la représentation locale et réduit le nombre des partis parmi lesquels faire un choix; la représentation est décidée directement par les électeurs et on réduit au minimum l'influence exercée par des groupes marginaux/radicaux. D'après eux, le système présente les **défauts** suivants : les groupes minoritaires n'ont pas voix au chapitre, il est important d'avoir un système qui comporte plus de deux partis, les partis marginalisés doivent être représentés dans une certaine mesure et le système risque de décourager les gens de voter, cause des divisions et une représentation fracturée, limite ou ne reflète pas l'évolution des courants de pensée dans la société, ne favorise pas un taux de participation élevé, encourage le vote stratégique, fait que certaines régions ou certains secteurs ne sont pas représentés au gouvernement et permet d'élire des représentants qui recueillent moins de la moitié des votes. En réponse à la question de savoir si les participants sentent que **leur vote se traduit de façon juste dans les résultats**, certains ont indiqué que l'on s'attend à ce que le candidat qui remporte la victoire représente tous les citoyens dans son district et non pas uniquement ceux qui ont voté pour lui. Le député Pat Finningan a partagé son point de vue à cet égard en soulignant qu'il se préoccupe de tous les citoyens dans son district et que tout le monde a accès à son bureau. Puis, les participants ont discuté de l'abstention de certaines personnes, qui refusent de voter parce qu'elles rejettent les deux plus grands partis et ont donc le sentiment que leur vote ne fait aucune différence.

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Toutes les solutions de rechange ont été présentées, à l'aide de vidéos, et les participants ont discuté des systèmes de représentation proportionnelle (RP) et de vote préférentiel (VP). On a manqué de temps pour parler des avantages et défauts des systèmes de représentation proportionnelle mixtes, mais le groupe comprenait qu'ils combinent les systèmes électoraux à scrutin majoritaire et à représentation proportionnelle. Ils semblaient bien comprendre le mode de scrutin préférentiel, en vertu duquel un candidat obtiendrait au moins 50 % du nombre des votes. De façon générale, ils ont soulevé des préoccupations quant à la façon dont un tel système favoriserait la diversité. En ce qui concerne le système de représentation proportionnelle, une variété de commentaires ont été formulés au sujet de la redistribution des sièges en fonction du partage des votes et la modification des districts afin d'assurer une représentation locale et une représentation régionale. Il y avait également de nombreux commentaires au sujet du concept de la liste de candidats, et les participants se demandaient qui serait chargé de l'établir et comment on maintiendrait la représentation locale. Selon les participants, les **avantages de la RP** sont que le nombre des votes correspondrait au nombre des sièges et qu'elle favorise le vote à la fois pour le parti et le candidat; elle nécessiterait la tenue d'un grand nombre de nouveaux

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

forums/rassemblements publics pour en assurer la compréhension, ouvrirait de nouvelles portes et les résultats refléteraient le vote de l'entière population. Les **défauts de la RP** est que ce système est trop compliqué, qu'il y aurait trop de partis et qu'elle réduit le taux de participation, est ambiguë, transfère le pouvoir des électeurs aux partis, élimine les représentants régionaux locaux et ne favorise pas l'élection d'un gouvernement majoritaire; en outre, elle risque de compliquer le processus de vote pour les personnes non éduquées, changerait le système, ferait reculer l'ouverture d'esprit et serait coûteuse à instaurer. Les participants estimaient que les **avantages du vote préférentiel** sont que le vote comptera, que les gens se sentiront moins marginalisés, que le candidat élu obtiendra 50 % ou plus du vote et que son élection reflétera davantage le choix des électeurs, que le député continuera d'être un représentant local, que le système est simple et que son fonctionnement est similaire à celui des congrès de sélection des candidats. Les **défauts du vote préférentiel** sont qu'il cause des divisions correspondant aux lignes de parti et encouragent davantage le vote stratégique, que les électeurs risquent d'avoir le sentiment que le système est trop compliqué, qu'il est difficile pour les minorités de remporter des sièges, qu'il y a une tendance de voter pour le candidat plutôt que pour le parti et qu'on risque de voter pour un parti qui ne correspond pas à ses valeurs.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Le groupe communautaire a parlé des raisons pour lesquelles les gens participaient auparavant, à savoir qu'ils pouvaient obtenir un emploi ou de l'aide pour en obtenir un. Selon eux, aujourd'hui, il est difficile d'attirer des bénévoles, puisque le processus électoral ne suscite plus le même intérêt. Les faits présentés soulignant que le taux de participation était plus élevé durant les années 1950 étaient à l'origine de cette conversation. Le groupe des élèves était d'avis qu'il faut davantage éduquer les gens. Selon lui, il faudrait suivre obligatoirement un cours sur les systèmes électoraux afin d'être mieux informés au moment du scrutin. Il trouvait aussi que dans l'ensemble, il faut offrir plus d'éducation sur les différents modes de scrutin et sur la façon d'explorer les partis et leurs choix. L'information fournie aux citoyens est insuffisante. Durant la séance publique, on a également souligné le besoin de prévoir plus d'éducation et on partageait l'avis des élèves qu'il devrait y avoir un cours obligatoire sur le sujet dans le système scolaire. On a soulevé des préoccupations concernant les longues files d'attente, l'omission de certaines personnes dans la liste des électeurs ou la nécessité d'avoir sur soi la carte d'identité correcte. D'autres étaient d'avis que certaines personnes se détournent de la politique et ne s'y intéressent pas. On pensait qu'en éduquant davantage les gens au sujet des deux guerres mondiales durant lesquelles les soldats s'étaient battus pour défendre notre pays et nos libertés, on pourrait amener les citoyens à acquérir une compréhension plus profonde de la signification du vote et les encourager à participer davantage.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

Durant la séance de discussion avec les élèves, il y avait une forte opposition à n'importe quel type de vote obligatoire et les participants étaient d'avis que l'obligation de voter aurait un effet négatif. Selon eux, il est plus important de se concentrer sur l'éducation visant à faire connaître le système existant et de diffuser davantage d'information sur l'endroit et la façon de voter. Durant la séance publique, le sentiment était identique, puisqu'on s'est élevé contre tout vote obligatoire. Les participants trouvaient que les citoyens doivent apprécier leur droit de vote et qu'en éduquant davantage les gens et en les sensibilisant à la manière dont ils sont gouvernés, on pourrait accroître fortement le taux de participation. Une autre opinion est que les citoyens plus jeunes doivent mieux comprendre le passé afin qu'ils soient davantage reconnaissants d'avoir le privilège et la liberté de voter.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Le groupe des élèves n'était pas favorable au vote en ligne, à moins que les mesures de sécurité soient rigoureuses et que l'on protège la confidentialité du processus pour rassurer les électeurs que l'information les concernant est privée. D'après eux, une telle approche aidera à fortement augmenter le taux de participation, du fait qu'elle faciliterait le vote. Leurs préoccupations avaient trait plutôt au fait que personne ne semble être au courant de toutes les façons de voter qui sont offertes actuellement. Ils ont insisté sur la nécessité pour le système de vote d'être facile à utiliser et accessible. Durant la séance publique, le vote en ligne jouissait d'un très grand appui et on le voyait comme une façon additionnelle de voter. On pensait que de nombreux aînés ne seraient pas à l'aise de voter en ligne. Lorsqu'on a soulevé la question de la sécurité, les participants ont dit que les progrès technologiques réalisés à ce jour devraient permettre de protéger le système. Les deux groupes partageaient l'avis que l'on ne comprend pas suffisamment bien les différentes façons de voter aujourd'hui. On les a décrites pour les deux groupes. L'option de vote qui a éveillé tout particulièrement leur intérêt est que tout de suite après le déclenchement d'une élection, les citoyens peuvent se rendre à leur bureau électoral local pour y voter. On a également partagé avec le groupe, des statistiques recueillies par l'Enquête sur la population active de novembre 2015 et plus particulièrement des données sur les **raisons de l'abstention au vote parmi l'ensemble des non-votants, les jeunes et les Autochtones vivant hors réserve durant l'élection fédérale de 2015**. On pourrait réduire le taux d'abstention pour des raisons liées à la vie courante, raisons de nature politique, raisons liées au processus électoral et autres raisons en offrant plus d'éducation et en incitant chaque citoyen à assumer la responsabilité de diffuser le message afin d'encourager les gens à aller voter. Les candidats et les partis peuvent faire plus pour s'assurer que tous les citoyens comprennent leurs candidats et ce que ces derniers et leur parti peuvent faire pour leur district et pour le pays dans son ensemble.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

À la fin de l'exercice, certains membres voulaient tenir un vote pour savoir qui préférerait tel ou tel système. De nombreux participants avaient de la difficulté à faire un choix, car ils estimaient avoir besoin de plus de détails concernant les conséquences de tout changement apporté au système électoral. Voici les résultats obtenus parmi les personnes qui se sentaient à l'aise de voter à cet égard :

SMUT – 6, vote préférentiel – 8 et représentation proportionnelle – 2.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)

Recommandation 1 Système d'éducation public – Le système d'éducation public doit envisager d'inclure un cours obligatoire sur les systèmes électoraux et de l'offrir à partir de la 9^e année afin que les jeunes ressentent une certaine responsabilité et apprécient leurs privilèges de vote et acquièrent une solide connaissance indépendante non seulement de la représentation au niveau local mais des partis et du gouvernement en général. Avec la mondialisation, il est crucial que tous les citoyens comprennent comment notre pays, notre province et nos collectivités sont gouvernés.

Recommandation 2 Engagement/participation – Tous les districts doivent créer de multiples plateformes pour éduquer les gens sur les façons de voter et d'obtenir de l'information au sujet des candidats et partis, afin de se sentir confortables à l'égard du processus électoral. Chaque bureau de scrutin doit organiser des séances de discussion ouvertes et des pause-café continues afin de donner la possibilité aux gens de mieux connaître le processus électoral et d'y participer. On améliorerait le taux de participation si tout le monde assumait la responsabilité d'encourager et de motiver les citoyens à voter dans les différents districts.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Recommandation 3 Campagne de sensibilisation des jeunes électeurs – Il y aurait lieu d’envisager de mener une campagne de sensibilisation des jeunes électeurs, afin que les gens qui ont peur de poser des questions puissent le faire. Un élève a précisé que parfois il n’est pas possible d’avoir ces conversations avec les membres de la famille et les amis, qui disent simplement pour qui voter. Les jeunes citoyens doivent sentir qu’ils sont informés et engagés, et l’existence d’un mécanisme permettant de transmettre l’information à tous les groupes d’âge, groupes sous-représentés, etc., et de répondre à leurs questions améliorerait la situation.

Recommandation 4 Façons de voter – Introduire le vote en ligne comme une autre façon de voter qui vient **s’ajouter** aux méthodes de vote actuels. Il faut éviter d’imposer aux gens l’obligation de voter.

Recommandation 5 Adoption d’une stratégie complète de communication et d’éducation décrivant tout changement apporté au système actuel, le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT) – Les participants recommandaient vivement que si un **changement** est apporté au système en vigueur, il sera critique de dresser une stratégie complète de communication et d’éducation. Cette stratégie devra atteindre tout le monde et être accessible, afin que tous les citoyens puissent comprendre à fond le fonctionnement de tout système électoral modifié.

Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)

Date : 13 octobre 2016

Signature du député

**Pat Finningan, député
(Nom)**

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu’il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca**

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016